

# Le lent réchauffement des relations gréco-turques

UN AN après les tremblements de terre qui ont frappé successivement la Grèce et la Turquie, le rapprochement entre les deux pays se poursuit. La détente avait commencé avant les catastrophes, mais celles-ci ont donné une assise populaire au changement politique voulu par Athènes, après des années d'une hostilité qui a failli déboucher à plusieurs reprises sur un conflit armé (la dernière fois en janvier 1996). Formés dans les mêmes écoles, les deux ministres des affaires étrangères, Georges Papanréou et İsmail Cem, ont établi des relations personnelles qu'ils cultivent à toute occasion. Ces bonnes dispositions ont abouti en décembre dernier au Conseil européen par l'inclusion de la Turquie dans la liste des candidats à l'Union européenne, après que la Grèce eut levé le veto qu'elle opposait jusqu'alors.

La « diplomatie du tremblement de terre » n'a pas que des partisans, à Athènes comme à Ankara, et les critiques du gouvernement Simitis soulignent qu'aucun des sujets fondamentaux de litige n'a été réglé ni même abordé. « Il faut de la patience, il faut insister sur notre effort », a reconnu le premier ministre grec lors de son discours de rentrée à la foire de Salonique. « La Turquie n'a pas encore accepté l'idée que, devenant candidate à l'Union européenne, elle doit changer son comportement. Certains s'attendent qu'on puisse changer d'un jour à l'autre cette situation. On ne peut pas changer d'un jour

à l'autre, a précisé Costas Simitis au cours d'un entretien avec *Le Monde*. C'est pourquoi on a commencé les discussions avec la Turquie. Beaucoup de gens nous disent : qu'est-ce que vous avez gagné ? Rien ! Outre les accords que nous avons signés, nous avons gagné un changement de mentalité dans l'opinion publique grecque. Nous avons besoin du même changement dans l'opinion turque, dans les classes dirigeantes et chez les militaires. »

## MESURES DE CONFIANCE MILITAIRES

Les accords bilatéraux portent sur la protection de l'environnement, la coopération des marines marchandes, les échanges culturels, le commerce, la lutte contre la criminalité organisée, le trafic de drogue, l'immigration clandestine et le développement du tourisme. Le nombre de visiteurs grecs en Turquie est en hausse de 60 % depuis le début de l'année ; les touristes turcs fréquentent les îles proches de leurs côtes, mais le flux est freiné par l'obligation de visa, liée à la participation de la Grèce à l'accord de Schengen. La prochaine étape du rapprochement devrait concerner les mesures de confiance militaires en mer Egée, pour éviter le renouvellement d'incidents autour d'îlots dont la possession reste une des principales pommes de discorde entre les deux pays. Le sujet était à l'ordre du jour de la rencontre Papanréou-Cem à New York, en marge de l'Assem-

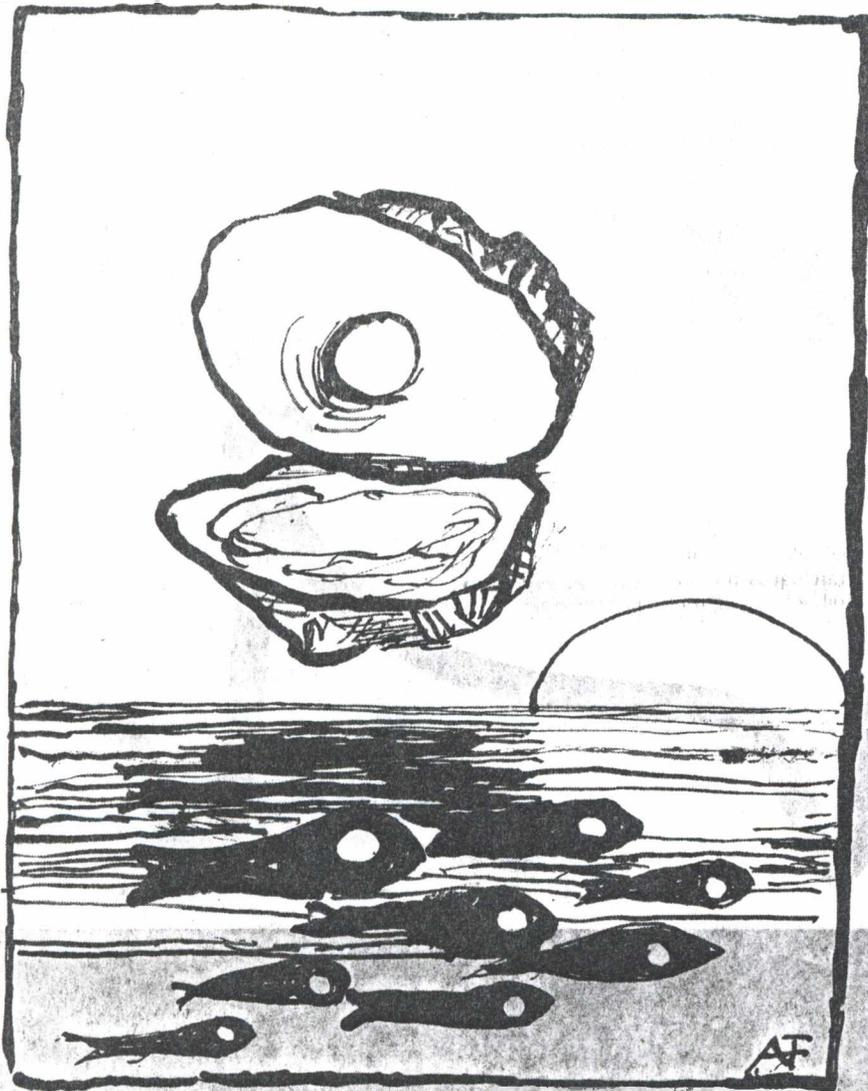
blée générale des Nations unies. La partie turque propose la création d'une commission mixte, tandis que les Grecs veulent laisser la discussion sur les questions militaires au sein de l'OTAN, dont les deux pays sont membres. Les contacts diplomatiques sur le sujet se sont poursuivis tout au cours de l'été, nous a confirmé M. Simitis.

Cette amélioration générale du climat n'a pas pour autant fait disparaître la suspicion qui marque les relations entre les deux pays depuis des décennies et n'a pas permis le moindre progrès sur les trois dossiers fondamentaux : la délimitation du plateau continental en mer Egée, la délimitation des espaces aérien et maritime dans la même région et la division de Chypre. Au contraire, le chef de la diplomatie turque a jeté un froid pendant l'été en publiant, dans le quotidien italien *La Stampa*, un article où le point de vue traditionnel de son pays était exposé comme si rien ne s'était passé depuis un an. Les milieux grecs les plus favorables au rapprochement ont tenté de minimiser la signification de ce texte en le traitant comme un exercice de politique intérieure turque. Considéré, même à Athènes, comme un « Européen convaincu », M. Cem se serait senti obligé de donner des gages aux militaires, d'autant plus que l'arrivée de l'ancien premier ministre Mesut Yılmaz dans le gouvernement Ecevit, avec la charge des relations avec l'Union européenne, aurait affaibli sa position.

Quoi qu'il en soit, les contacts bilatéraux semblent avoir épuisé leurs effets. Les questions délicates, concernant la sécurité et la défense, doivent être traitées dans un cadre multilatéral, à l'OTAN et dans les institutions européennes, nous a affirmé Akis Tsohatzopoulos, ministre grec de la défense. Réservé dans un premier temps sur l'intérêt du changement stratégique opéré par son collègue des affaires étrangères, M. Tsohatzopoulos considère que la décision prise à Helsinki a ouvert une « perspective européenne » à la Turquie qui devrait pousser ce pays à revoir son comportement. La coopération dans l'ex-Yougoslavie, la présence des deux pays dans la « brigade balkanique », la participation à des manœuvres de l'OTAN dans les deux pays constituent l'amorce d'une coopération militaire, qui ne suffit toutefois pas à rassurer complètement la partie grecque.

Dans les derniers mois, les Turcs comme les Grecs peuvent se targuer d'avoir remporté un succès diplomatique. Les premiers en faisant accepter leur candidature à l'UE ; les seconds en transformant leur problème turc en une question européenne. « Dans l'environnement fluide où se trouve la Grèce, l'Europe constitue un pôle de stabilité », explique M. Tsohatzopoulos. Pour espérer adhérer à l'Union, Ankara doit en effet respecter des critères démocratiques à l'intérieur et des règles de conduite avec leurs voisins, dont les Quinze sont en quelque sorte devenus les juges. La remarque vaut aussi à propos de Chypre, où la situation est dans l'impasse depuis 1974, et l'occupation turque du nord de l'île. A Helsinki, les Quinze ont appelé toutes les parties à faire un effort tout en affirmant, pour la première fois, que la division de l'île ne serait pas, « en elle-même », un obstacle à l'adhésion de la République de Chypre (grecque). Les Chypriotes grecs et turcs en sont à leur quatrième - et infructueux - round de « pourparlers indirects », sous l'égide de l'ONU et sous l'œil vigilant des Américains. Mais rien de décisif ne devrait se passer avant la fin des négociations d'adhésion de la République de Chypre à l'UE, sans doute vers 2003-2004. La Turquie sera alors placée devant un choix : laisser les Chypriotes grecs bénéficier seuls de la participation à l'UE, ou s'opposer à l'adhésion au risque de compromettre leur propre entrée dans l'UE, ou bien encore favoriser un compromis entre les deux communautés de l'île. En soutenant la candidature de la Turquie à l'UE, M. Simitis a

## Bestiaire par André François



L'huître